



Fiches Territoires **Trame verte et bleue**

---

# CA Hénin Carvin

Élaboration d'un schéma TVB communautaire et  
réhabilitation d'un cavalier de mine



## MOTS CLÉS

*imbrication d'échelles ; schéma TVB communautaire ;  
déplacement doux ; renaturation de friches minières*

**Tiphaine KERVADEC**

Chargée de mission, Etd  
[t.kervadec@etd.asso.fr](mailto:t.kervadec@etd.asso.fr)



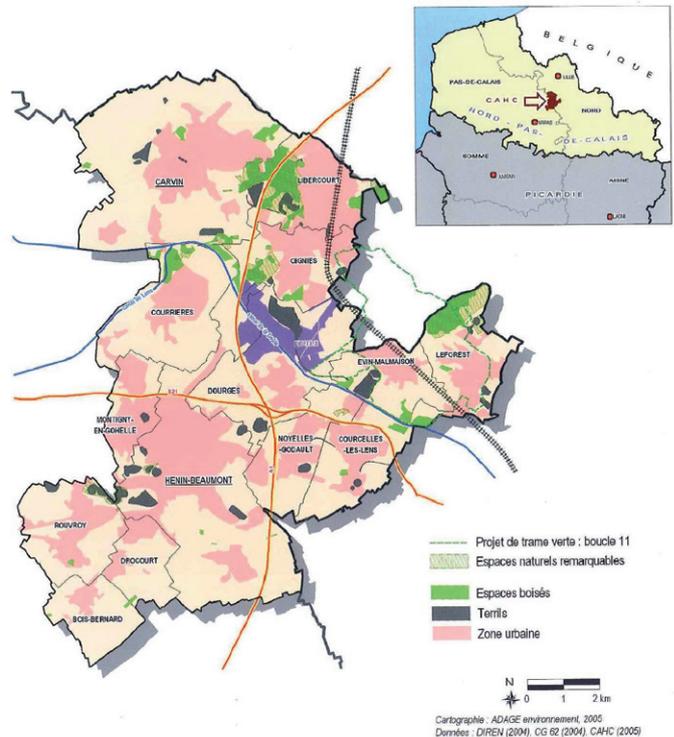
Télécharger la note d'observation

[www.projetdeterritoire.com/index.php/Nos-publications/Notes-d-Etd](http://www.projetdeterritoire.com/index.php/Nos-publications/Notes-d-Etd)

## Le territoire : éléments de contexte

Situé au cœur de l'ancien bassin minier français, à mi-chemin entre Lille et Arras, l'espace de la communauté d'agglomération Hénin-Carvin (la CAHC, 14 communes, 125 000 habitants), est caractérisé par une faible richesse écologique. En effet, fragmenté par les voies de communication (TGV, A1, Deûle, etc.), très artificialisé notamment par les nombreuses friches industrielles, cokeries, terrils et cavaliers de mine<sup>1</sup>, le territoire souffre d'un déficit global d'espaces de nature (4 % de boisement) et d'une image négative marquée par l'industrialisation et subit une pression sur ses espaces naturels et agricoles liée à la proximité des aires d'Arras et de Lille.

Aujourd'hui en reconversion, la CAHC est confrontée à plusieurs enjeux : changer l'image de l'ancien « pays noir » industriel et lutter contre l'étalement urbain en développant et préservant le cadre de vie et la biodiversité, pour rendre le territoire attractif pour les fonctions économiques et résidentielles. Dans cette optique, les friches industrielles représentent paradoxalement une potentialité certaine, par leur végétalisation à des fins de dépollution des sols, les terrils notamment, et par la présence de cavaliers de mine désaffectés, favorables à la circulation écologique et aux loisirs des citoyens.



Source : charte d'écologie urbaine et rurale de la CAHC (2005)

## Place de la TVB dans le projet du territoire

Une forte dynamique TVB existe à l'échelle supra, portée par plusieurs acteurs. Outre la stratégie de la Région Nord-Pas-de-Calais<sup>2</sup> (voir détails dans les fiches expériences de Roubaix et de Lille Métropole de cette étude), la Mission bassin minier<sup>3</sup> (MBM) a impulsé dès 2000, un projet de TVB en en faisant le pivot central de la restructuration urbaine, sociale, économique et écologique de son territoire, décliné en grands projets structurants et mobilisateurs de ses intercommunalités. Dans cette optique, elle a impulsé en 2003, la mise en réseau des sites naturels identifiés sur son territoire au moyen de 25 boucles de déplacement doux, dont 6 sur le territoire de la CAHC. À ce titre elle a mené spécifiquement une expertise écologique et une hiérarchisation des cavaliers de mine désaffectés les plus intéressants écologiquement, afin d'évaluer leur possible utilisation pour les déplacements doux sans y détruire la biodiversité.

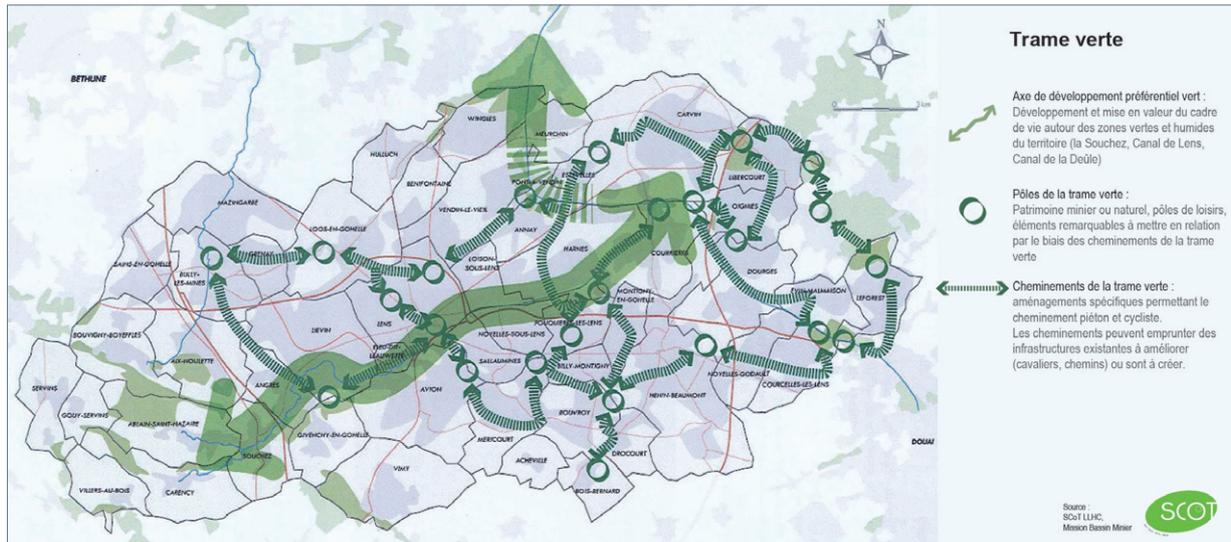
Ces dispositions sont déclinées dans les orientations environnementales du DOG du SCoT Lens Liévin Hénin Carvin (2008) qui visent à « créer des espaces de respiration dans le tissu urbain et de créer des continuités entre le milieu rural et urbain par la pénétration de couture verte reliant les polarités urbaines et les pôles de nature ». Dans cette optique, elles définissent des prescriptions ambitieuses en faveur des espaces naturels identifiés comme intéressants en termes de biodiversité, des corridors écologiques existants, des paysages et des espaces agricoles à préserver, des boisements et des TVB communautaires.

Enfin, à son échelle, l'agglomération peut s'appuyer sur des espaces de nature variés : espaces agricoles sur 50 % du territoire, jardins privatifs des cités minières, parcs publics, gares d'eau, terrils et bois (4 %). Certains sont classés en ZNIEFF et en Espaces naturels sensibles (ENS).

[1] Les cavaliers de mine sont d'anciennes voies ferrées utilisées par les Compagnies de mines (les Houillères).

[2] Voir détails dans les fiches expériences de Roubaix et de Lille Métropole de cette étude.

[3] La Mission bassin minier Nord - Pas-de-Calais est un outil d'ingénierie de développement et d'aménagement du territoire, créé dans le cadre du Contrat de Plan État-Région 2000-2006, suite à une décision interministérielle, pour appuyer la mise en œuvre d'un programme global de restructuration urbaine, sociale, économique et écologique du bassin minier.



Source : document d'orientations générales du SCoT Lens Liévin Hévin Carvin

## Mise en œuvre en faveur de la TVB

### Élaboration d'un schéma TVB communautaire

#### Résumé du projet

Dans un contexte déficitaire en espaces de nature et de détente, et en réponse à la demande sociale urbaine, la CAHC a adopté son schéma TVB communautaire en 2011. Déclinaison directe du projet Trame verte du bassin minier et du SCoT, il poursuit un double objectif : la reconnexion des milieux naturels du territoire entre eux et avec ceux des territoires voisins (Parc de la Deûle de Lille et projet Louvres-Lens), et l'aménagement de 6 circuits de randonnées pour connecter les « cœurs de nature » à des fins écologiques, et relier les espaces de loisirs, à des fins récréatives et de déplacement doux. Les 6 boucles sont intégrées dans un ensemble plus large à l'échelle de l'ex-bassin minier, soit près de 90 km qui irrigueront à terme, l'ensemble du territoire de la CAHC.

Cette reconnexion à vocation écologique et récréative, s'appuie pour partie sur les friches industrielles et comprendra travaux, replantations et mise en place d'une signalétique.

#### Contenu de l'étude

À partir du croisement des données bibliographiques et des visites terrain par un écologue, un diagnostic environnemental et urbain hiérarchise :

- les **espaces à enjeux écologiques forts** composés de 4 entités potentiellement favorables à la biodiversité : la **trame verte** : bois, prairies, terrils, cavaliers de mine ; la **trame bleue** : réseau hydrographique, zones humides (marais, zones d'expansion de crue, projet de barreau pluvial) ; la **trame agricole** : espaces cultivés en marge des corridors, propices à l'accueil d'une biodiversité et d'un maillage écologique faits de haies et bosquets plantés ; les **espaces de nature en ville** : zones d'habitats proches des 3 trames précédentes, disposant d'un potentiel de la biodiversité, dans le cas d'une gestion écologique.
- les **espaces à enjeu écologique potentiel** (espaces relais, espaces agricoles protégés par le SCoT, zones d'expansion des crues),
- les **menaces pour la TVB** (projets d'infrastructure et d'urbanisation, gestion des eaux usées).

Cette mise en évidence des atouts et des menaces a conduit à :

- la **définition de 5 « fuseaux écologiques »**, axes majeurs de la TVB, comprenant les corridors, les cœurs de nature et les espaces relais identifiés et dépassant les limites communales,
- une stratégie globale articulée autour de 5 ambitions : protéger, conforter, et renaturer la trame verte ; protéger, conforter, renaturer la trame bleue ; intégrer la démarche TVB dans les espaces artificialisés existants ou en projet ; appuyer la TVB sur des projets de développement local ; animer la TVB et sensibiliser les usagers,
- un **plan d'une quarantaine d'actions** de mise en œuvre à l'échelle de la CAHC (dont une vingtaine pour 2011-2013) en direction des habitants, des communes et de la CAHC, comprenant objectifs, actions, partenariats mobilisables, dispositifs financiers et échéancier,
- des **supports de communication** sur cette TVB (exposition et document de synthèse).

### Une démarche d'élaboration partenariale et transversale

Un comité de pilotage assisté d'un comité technique partenarial et transversal, d'une trentaine de personnes a accompagné l'élaboration de la stratégie :

- Institutionnels : Région, Département, État (DDTM),
- Services de la CAHC : développement économique, eau/assainissement, cohésion sociale, régie d'entretien des espaces fonciers, travaux, projets communautaires,
- Partenaires : Mission bassin minier, Chambre d'agriculture, Voies navigables de France, Réseau ferré de France, syndicats porteurs du SCoT et des transports, territoires voisins, services urbanisme des communes [seules 4 se sont impliquées faute de personnel disponible dans les petites communes], EDEN 62<sup>4</sup>,
- Population : agriculteurs ; fédérations locales de chasse et de pêche, associations environnementales locales, le Groupement ornithologique du Nord, le Conseil de développement.

Le plan d'actions a été élaboré de manière participative : 4 ateliers de travail d'une journée ont réuni les acteurs de ce comité qui ont proposé une quarantaine d'actions. Parmi elles, les 20 retenues comme prioritaires, font l'objet du premier plan d'actions 2011-2013.

### Les 6 boucles de la trame verte communautaire



Source : schéma TVB de la CAHC

### Réhabilitation de cavaliers de mine à des fins de corridor écologique et de support de déplacement doux : la boucle des 3 cavaliers

Inscrite au schéma trame verte de la Mission bassin minier (boucle 11) et au schéma TVB de la CAHC qui la met en œuvre, la « boucle des 3 cavaliers » s'appuie en majorité sur des cavaliers de mines préexistant. Ouverte en 2009, cette boucle de 22 km traverse en partie les zones urbanisées de 6 communes dont 2 sont situées hors de l'agglomération, la CA de Douai et la CC du Sud Pévélois (Ostricourt).

#### La boucle traverse des zones urbanisées



Source : google.earth

#### Actions

- une étude de faisabilité financée par la région (80 %) et la CAHC (20 %) puis de maîtrise d'œuvre financée, elle, au titre de travaux et comprenant un inventaire faune flore ont validé le tracé, proposé les aménagements des chemins et conduit à un plan de gestion pour l'entretien,
- les travaux réalisés en 2008 ont été financés par la région (70 %) et la CAHC (30 %),
- l'entretien de la Trame verte est réalisé en régie et fait l'objet de conventions avec les communes,
- pour les empiètements sur les collectivités hors CAHC, la CA de Douai a financé sa partie (maîtrise d'œuvre + aménagement) au moyen d'un groupement de commande avec la CAHC. En revanche, faute de compétence et de financement, les aménagements et la signalétique sont rompus sur la CC du Sud Pévélois (5 km sur la commune d'Ostricourt),
- les travaux comprennent des actions de plantations, de sécurisation, de balisage et de sensibilisation, et sont respectueux de l'environnement : utilisation de matériaux d'origine régionale, de bois labellisé (FSC ou PEFC) pour les ouvrages et la signalétique, plantation de végétaux d'origine régionale (plus de 6 000 arbres et arbustes),
- un plan de gestion différenciée, mis en œuvre en régie est élaboré pour 12 ans afin d'assurer le fonctionnement écologique de ce corridor,

(4) EDEN 62 : syndicat mixte chargé de la gestion des Espaces naturels sensibles du Pas-de-Calais.

- des panneaux d'interprétation et de pédagogie sur différentes thématiques (zones humides, milieu agricole, forêt, gestion différenciée, biodiversité, etc.) jalonnent le parcours,
- un topoguide à vocation pédagogique est téléchargeable (lien Internet au bas de la page 7).

### Fonctions écologiques et économiques

- les déplacements non motorisés participent à la lutte contre le changement climatique
- la connectivité écologique est pensée au-delà des limites intercommunales grâce à la connexion avec le bois de l'Offlarde, les franges de la forêt de Phalempin, les berges de la Deûle.



### Fonctions sociales

- amélioration du cadre de vie par l'augmentation de la présence du végétal, des liens nouveaux entre quartiers et entre les milieux urbanisés et la campagne,
- développement d'espaces récréatifs : 22 km de balades,
- possibilité de se repérer et se balader tout en apprenant les enjeux des continuités écologiques, grâce à la signalétique et au topoguide.



## Démarche et outils de mise en œuvre

### Dispositifs d'accompagnement contractuel et réglementaire

- 2 documents complémentaires favorisent la TVB sur le territoire de la CAHC. Une charte d'écologie urbaine et rurale (2005) constitue le volet environnement du contrat d'agglomération et décline une série d'actions partenariales visant une amélioration qualitative de l'environnement. Au niveau réglementaire, le DOG du SCoT prescrit l'inscription des trames vertes communautaires dans les PLU, via des emplacements réservés, des orientations d'aménagement ou par un zonage spécifique. Il prescrit également la création de tronçons entre les corridors identifiés, la préservation et la gestion des haies et le rétablissement des continuités lorsqu'elles sont mises en péril par les projets d'infrastructures de transport.

### Ingénierie interne

- La CAHC a mis en place une « régie d'entretien des espaces fonciers », chargée de gérer écologiquement les espaces verts dont elle est compétente, zones d'activités économiques, TVB et Parc des Iles sur l'ex-cokerie de Drocourt. Par ailleurs, le service environnement et développement durable conduit le projet de TVB et intervient sur le volet éducation à l'environnement en partenariats ponctuels avec des associations locales (chantier nature).

### Partenariats pour la mise en œuvre

- **Acquisitions foncières** : la CAHC mobilise au maximum les terrains communaux et s'appuie sur la politique d'acquisition foncière menée depuis 20 ans, par le Conseil général du Pas-de-Calais au titre de sa politique Espaces naturels sensibles (ENS). 7 espaces naturels sensibles font ainsi partie de la TVB de la CAHC, tel le bois de l'Offlarde sur la boucle des 3 cavaliers. Outre leur potentialité de réservoirs de biodiversité, ces espaces en partie ouverts au public, servent d'espaces récréatifs pour les citoyens. Par ailleurs, deux conventions cadre consécutives de 6 ans entre la CAHC et l'Établissement public foncier régional sur son axe « trame verte et l'environnement » définissent des programmes d'intervention foncière pour acquérir et reboiser des friches qui participent de la TVB.
- **Gestion et suivi** : EDEN 62, syndicat mixte créé par le Département pour assurer la gestion et l'animation de ses ENS y assure un suivi écologique au titre des plans de gestion, sur l'emprise des ENS. Les aménagements réalisés pour la TVB par la CAHC sont ensuite gérés en régie. EDEN 62 conduit également une étude de faisabilité d'un corridor écologique entre 2 ENS inclus dans schéma TVB de la CAHC.

## Difficultés rencontrées

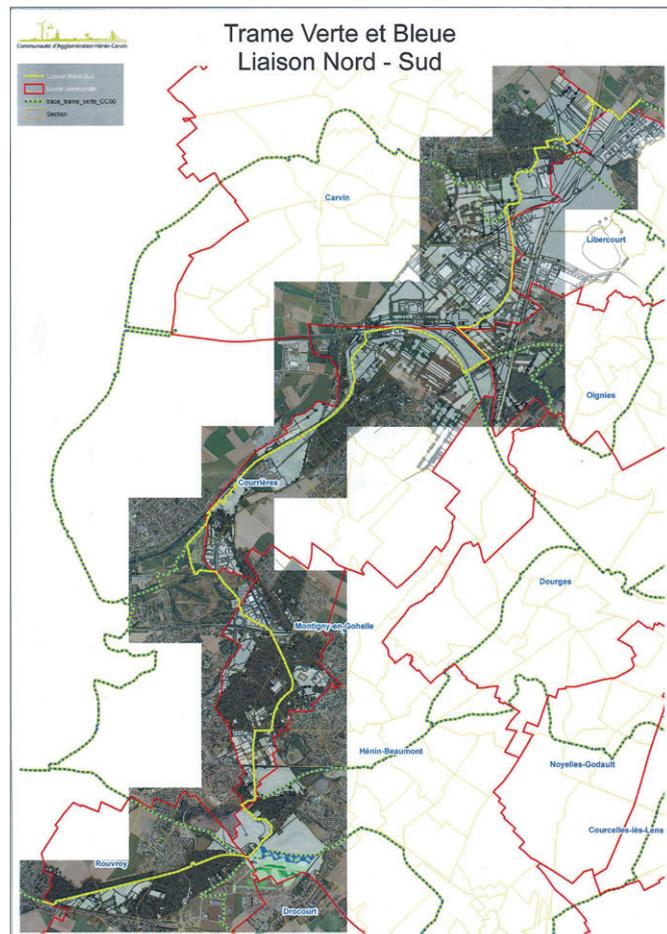
- Une TVB dédiée prioritairement à la demande sociale urbaine : malgré un portage politique fort par le Vice-président à l'environnement et au développement durable, une culture encore très « urbaine » de la TVB prévaut chez les élus et occulte les nombreux services potentiels rendus par sa multifonctionnalité. De ce fait, les investissements en faveur de la TVB sont prioritairement orientés sur les aménagements en faveur de son usage récréatif (cheminements doux) avec une moindre préoccupation pour ses fonctions économiques et écologiques potentielles (agriculture, emplois verts, passages à faune et actions de lutte contre la fragmentation du territoire, etc.).
- Des actes d'incivilités et de dégradation des espaces TVB (mobilier, plantations, dépôts sauvages d'appareils ménagers usagés, dégradation des jardins privés au sein des cités minières) posent la question de l'appropriation de ses enjeux par les habitants.
- Des projets aux enjeux et acteurs supra-communaux telle l'extension de la plate-forme multimodale de Dourges (115 ha) aux dépens d'une zone humide où sont identifiées des espèces importantes, nuisent à la lisibilité et à la cohérence des actions TVB portées par l'agglomération.

## Aller plus loin

L'approche récréative de la TVB de la CAHC doit aujourd'hui s'ouvrir aux enjeux de biodiversité : au regard des espaces de nature encore peu étendus mais plus fréquentés, l'enjeu est de trouver un équilibre avec la préservation de la circulation des espèces, pour protéger et enrichir la fragile richesse biologique de ce territoire. Elle passe notamment par des actions de gestion et de suivi. La gestion des sites TVB dans un sens plus écologique pourrait s'harmoniser via la création d'un service d'entretien commun de ces espaces (permettre d'en mutualiser les coûts), et par des partenariats avec les autres gestionnaires des espaces de nature (agriculteurs, EDEN 62, professionnels des espaces verts, bailleurs, entreprises, espaces sportifs etc.) et des jardiniers amateurs. Par ailleurs, l'établissement d'états initiaux sur des sites pilotes accompagnés de plans de gestion écologique et faisant l'objet d'indicateurs et d'inventaires réguliers contribueraient à évaluer le retour de la biodiversité. Dans cette optique, les services espaces verts en partenariat avec EDEN 62, les associations naturalistes locales et les habitants au titre de programmes participatifs, pourraient être associés. Outre le renforcement de la connectivité écologique du territoire, les actions en faveur de la biodiversité, représentent aussi un puissant outil de mobilisation, de formation et de sensibilisation de l'ensemble des habitants et acteurs locaux en faveur de la TVB.

Une dynamique intercommunale en faveur de la TVB est lancée et se traduit dans les démarches et actions. La CAHC mobilise ses compétences au service de la TVB : elle oblige ainsi pour les lotissements, la récupération de l'eau à la parcelle au titre de sa compétence eau/assainissement et souhaite créer un Cahier de prescriptions pour un éco-aménagement en faveur de la biodiversité des parcelles de ses zones d'activités. De plus, la liaison nord-sud incluse dans le fuseau « trans-agglomération » du schéma TVB est actuellement en phase de maîtrise d'œuvre (1,2 millions d'euros prévus pour les travaux). Essen-

tiellement urbaine, elle part d'un ENS sur Carvin au Nord et relie le parc des Îles (anciennes cokes de Drocourt en cours de réhabilitation) au Sud et s'inscrit dans une échelle plus vaste, depuis le parc de la Deûle au Nord jusqu'au Louvre Lens au Sud.



Source : CAHC

## Conditions de réussite

- Des démarches stratégiques de TVB portées en cohérence, par les niveaux supra (Région, Bassin minier, SCoT) depuis plusieurs années et associées à des dispositions contractuelles, ont un effet d'entraînement indiscutable.
- Le travail partenarial (réunions et ateliers) et la prise du temps nécessaire à la concertation dès l'amont permet au projet d'évoluer plus facilement.
- Saisir l'opportunité des friches industrielles dégradées pour créer et restaurer des espaces de nature au service de la circulation écologique et des déplacements doux : les vestiges de l'activité minière représentent une chance en faveur de sites propres en milieu urbanisé, pour des corridors écologiques et des supports de mobilités douces.

## Points forts et originalités/innovations de la démarche

- L'aménagement de la trame verte s'inscrit dans un vaste projet à l'échelle régionale et notamment à l'échelle de l'ancien pays noir comme un outil de restructuration du territoire du bassin minier. C'est un facteur d'explication de l'inscription de la TVB dans l'ensemble des démarches et des documents du territoire depuis plus une dizaine d'années.
- La multiplicité des partenaires de la démarche Trame verte et bleue sur la CAHC constitue une force pour le projet : elle permet une démultiplication des actions, pour une cohérence des aménagements et de la gestion du territoire. Chacun à son niveau, de par sa mobilisation et son engagement, est acteur de la TVB et participe à son succès.
- La trame verte communautaire est pensée à une échelle plus vaste, dans sa relation fonctionnelle avec les espaces de nature des collectivités voisines (notamment les massifs boisés importants) et au-delà (transrégional voir transfrontalier).
- L'étude TVB a fait l'objet d'une démarche de vulgarisation auprès de l'ensemble des acteurs : un document de synthèse et une exposition de sensibilisation sont mis à disposition des communes et associations du territoire. S'appuyant sur des illustrations et dessins humoristiques, ils expliquent les enjeux de la circulation écologique. Dans la même optique est conçu le document pédagogique sur la boucle des 3 cavaliers, qui explique les enjeux de la trame verte communautaire.

---

## Contact et ressource



**Virginie SERPAUD**

Chargée de mission Aménagement durable au service environnement et développement durable  
[Virginie.Serpaud@agglo-henincarvin.fr](mailto:Virginie.Serpaud@agglo-henincarvin.fr)

**Topoguide de la Boucle des 3 Cavaliers**

<http://www.agglo-henincarvin.fr/content/download/1668/19243/version/1/file/PLAN-Boucle-3-Cavaliers.pdf>



# Présentation

## MISSION

Etd, le centre de ressources du développement territorial, assure une mission d'intérêt général au service des collectivités et de leurs groupements.

Ses services fondés sur des études et des productions méthodologiques visent à qualifier et professionnaliser les élus, techniciens et partenaires engagés dans l'élaboration d'un projet de territoire et de ses déclinaisons opérationnelles.

Dans certains domaines émergents ou sur des champs encore peu investis, Etd accompagne l'expérimentation de nouvelles formes d'intervention et d'action des collectivités afin de contribuer à faire progresser les politiques publiques.

L'observation des modalités de coopération entre collectivités est un axe majeur des travaux d'Etd, qu'il s'agisse de coopération entre collectivités de même rang à l'échelle de territoires plus vastes ou entre des collectivités de niveau différent.

## GOUVERNANCE

Avec l'adoption de ses nouveaux statuts en octobre 2012, Etd a élargi sa gouvernance aux associations d'élus et aux réseaux nationaux intervenant dans le champ du développement territorial. L'association comprend désormais quatre catégories de membres : collectivités et leurs groupements, Régions et Départements, association d'élus et réseaux nationaux.

Un comité des financeurs réunit les personnes morales publiques ou privées contribuant de façon substantielle et récurrente au financement du programme de travail de l'association et est invité aux réunions du conseil d'administration.

## ACTIVITÉ

L'activité d'Etd est conduite pour et en partenariat avec ses usagers. Elle s'organise en 3 grands domaines :

- Observation des stratégies et des pratiques du développement territorial,
- Travaux de recherche-développement à vocation méthodologique,
- Services aux élus et techniciens engagés dans le développement territorial.

### PRÉSIDENT

Marc CENSI

### DIRECTRICE

Delphine VINCENT

### BUDGET

2,5 M€ dont 75% Datar - Caisse des dépôts et 25% recettes propres

### ADHÉRENTS AU 31/10/2012

262 dont 12 Régions, 19 Départements et 231 Intercommunalités et leurs groupements

### CONSEIL D'ADMINISTRATION

Régions 4 sièges

Départements 4 sièges

Collectivités et groupements 6 sièges

Associations d'élus et réseaux 6 sièges

